



## PROPRIÉTÉ D'ENTREPRISE CHEZ LES IMMIGRANTS AU CANADA ATLANTIQUE

Les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants d'être propriétaires d'entreprise.

**À partir de 2021, 15,4 % des immigrants du Canada atlantique sont propriétaires d'entreprise, contre 11,6 % des non-immigrants.**

Les fournisseurs de services peuvent soutenir les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise immigrants grâce à des programmes de mentorat, à des formations en leadership et à des formations en gestion d'entreprise. Comme la plupart des propriétaires d'entreprise immigrants n'arrivent pas au Canada par l'entremise de programmes destinés aux entrepreneurs, les fournisseurs de services devraient promouvoir largement ces programmes et services auprès de leurs clients et en collaborant avec les entreprises locales et les organismes communautaires. De plus, en intégrant la formation sur la diversité dans leurs programmes d'affaires, les fournisseurs de services peuvent accroître l'inclusion de toute la population canadienne dans la main-d'œuvre active.

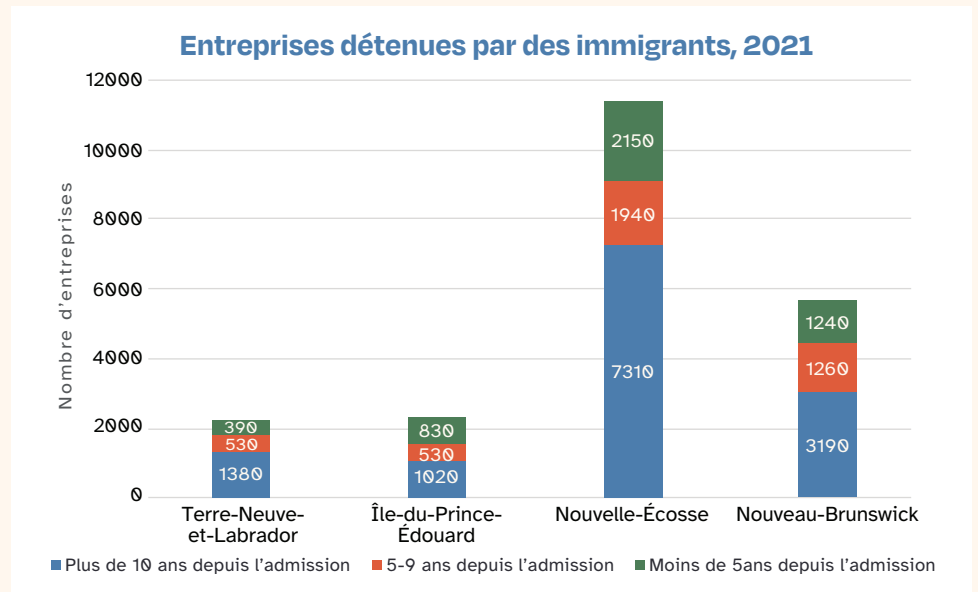


Figure 1: Entreprises détenues par des immigrants dans les provinces de l'Atlantique à partir de 2021.

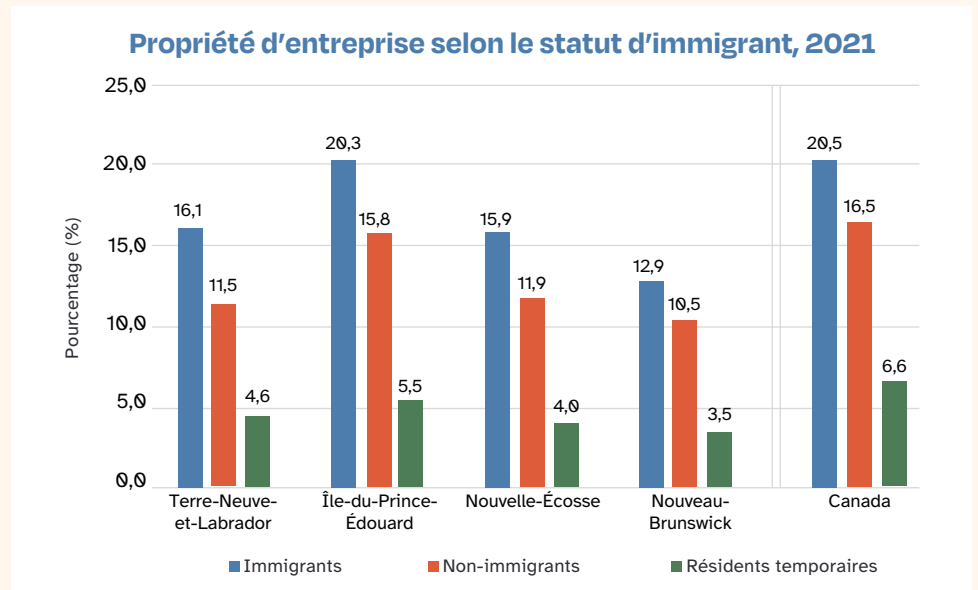


Figure 2: Taux de propriété d'entreprise chez les immigrants, les non-immigrants et les résidents temporaires à partir de 2021.

## Quelles sont les données ?

La **Figure 1** montre le nombre total d'entreprises détenues par des immigrants dans le Canada atlantique à partir de 2021. Les données sont ventilées en fonction de la durée depuis l'admission du propriétaire au Canada : moins de cinq ans, cinq à neuf ans et dix ans ou plus.

La **Figure 2** montre le pourcentage d'immigrants qui sont propriétaires d'entreprise à partir de 2021, avec les données correspondantes pour les non-immigrants (c'est-à-dire les personnes nées au Canada) et les résidents temporaires. Ces taux ont été calculés en divisant le nombre d'entreprises par la taille de la population correspondante, selon le recensement de 2021. Par exemple, le nombre d'entreprises détenues par des immigrants en Nouvelle-Écosse (11390) divisé par le nombre total d'immigrants dans la province (71565) est de 15,9 %.

## Que révèlent ces données ?

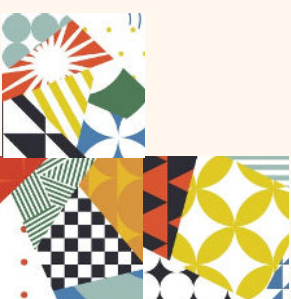
### Les immigrants sont plus susceptibles d'être propriétaires d'entreprises que les non-immigrants.

Dans l'ensemble de la région de l'Atlantique, 15,4 % des immigrants étaient propriétaires d'une entreprise, contre 11,6 % des non-immigrants. Cette tendance est constante dans toutes les provinces de l'Atlantique et plus largement au Canada, où 20,5 % des immigrants sont propriétaires d'entreprise, contre 16,5 % des non-immigrants. La différence est similaire (4 à 5 %) pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, avec une différence légèrement moindre (2,4 %) au Nouveau-Brunswick.

**La majorité des immigrants propriétaires d'entreprise dans le Canada atlantique sont au pays depuis plus d'une décennie.** Sur les 21780 entreprises appartenant à des immigrants dans la région, 59 % des propriétaires ont été admis au Canada il y a dix ans ou plus. Cela signifie néanmoins **qu'une importante minorité de propriétaires d'entreprises ont été admis plus récemment.** En particulier, plus d'un cinquième (21 %) des propriétaires d'entreprises immigrés ont été admis il y a moins de cinq ans.

### La plupart des propriétaires d'entreprise immigrants ne viennent pas au Canada par l'entremise de programmes destinés aux entrepreneurs,

tels que le programme de visa pour démarrage d'entreprise ou en tant que travailleurs autonomes. Au cours de la période de cinq ans allant de 2017 à 2021 (c'est-à-dire la période qui chevauche les données sur la propriété d'entreprise), seuls environ 250 résidents permanents ont été admis dans le Canada atlantique par l'entremise d'un programme destiné aux entrepreneurs (Gouvernement ouvert, résidents permanents). En d'autres termes, la grande majorité (plus de 90 %) des immigrants récents propriétaires d'entreprise ont été admis au Canada par l'entremise d'un programme autre que celui destiné aux entrepreneurs. Il est peu probable que ces tendances aient beaucoup changé ces dernières années. En 2024, plus de 39 000 résidents permanents ont été admis dans les provinces de l'Atlantique, mais seulement environ 135 l'ont été dans le cadre d'un programme destiné aux entrepreneurs; en 2025, plus de 27 000 ont été admis, mais seulement environ 40 l'ont été dans le cadre d'un programme destiné aux entrepreneurs.



## Que signifient ces données pour l'établissement et l'intégration ?

**Les programmes destinés aux entrepreneurs et aux chefs d'entreprise peuvent aider les immigrants à se préparer à créer une nouvelle entreprise ou à diriger une entreprise existante.** Les initiatives pertinentes comprennent des programmes ou des formations qui aident les entrepreneurs immigrants dans les domaines de la planification d'entreprise, du marketing, des ressources humaines, etc.; des programmes de mentorat pour les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise; la distribution ou le soutien de prêts et de microcrédits; et des programmes qui préparent les nouveaux arrivants à devenir des leaders au sein de leur communauté.

**Les programmes destinés aux entreprises et à l'entrepreneuriat devraient être accessibles à tous les immigrants, quelle que soit leur voie d'immigration.** Comme la plupart des propriétaires d'entreprise immigrants n'arrivent pas au Canada par l'entremise d'un programme destiné aux entrepreneurs, les fournisseurs de services peuvent accroître l'influence des programmes en veillant à ce que tous les clients

soient informés des programmes et services disponibles. La sensibilisation peut être renforcée en collaborant avec les entreprises locales, les chambres de commerce, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement et les organismes communautaires afin de promouvoir les programmes pertinents.

**Les entreprises détenues par des immigrants peuvent être un lieu idéal pour accroître l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) au sein de la main-d'œuvre.** Si toutes les entreprises tirent profit des formations en matière d'EDI et de compétences interculturelles, les propriétaires d'entreprises immigrants peuvent être particulièrement réceptifs à ces formations et à la mise en œuvre des changements qui en découlent. L'intégration de la formation sur la diversité dans les programmes et services destinés aux entreprises et aux entrepreneurs peut contribuer à une plus grande inclusion de la main-d'œuvre pour toute la population canadienne.



**SOURCES:** Les données sur la propriété des entreprises sont disponibles dans le [Tableau de bord de la diversité des propriétaires d'entreprises](#) de Statistique Canada et dans les produits connexes. Les données sur les entreprises détenues par des immigrants proviennent de Statistique Canada, [Tableau 33-10-0840-01 Nombre d'entreprises au Canada, selon la région géographique et le statut d'immigrant du propriétaire](#), <https://doi.org/10.25318/3310084001-fra>

